

Syndicalement vôtre

29 AOÛT 2025 | Volume 33 N°1

SE Syndicat de l'Enseignement
OM de l'Ouest de Montréal

Rentrée 2025-2026

UN AUTOMNE POUR AVANCER, MALGRÉ LES DÉFIS

Par Sophie Milot, présidente



Retour sur le XII^e Congrès de la FAE

Lorsque nous nous sommes quittés en juin dernier, 47 membres du SEOM se préparaient à participer au XII^e Congrès de la FAE. Après quatre journées très chargées, plus de 400 membres ont adopté de nouvelles orientations politiques et des modifications aux Statuts et règlements. Ces personnes ont accepté de sacrifier leurs journées pédagogiques de fin d'année et le début de leurs vacances pour le bien de notre Fédération. De beaux mandats ont été priorisés pour les membres qui forment le nouveau Comité exécutif de la FAE jusqu'en juin 2028. Encore une fois, je tiens à remercier chaleureusement les membres de notre délégation qui ont participé activement à nos séances de préparation et au Congrès. Votre engagement et la richesse de nos échanges nourriront nos réflexions locales et guideront mes interventions aux instances nationales.



DANS CE NUMÉRO

- 03 BILAN DES RÉALISATIONS EN 2024-2025
- 05 RETOUR SUR LE XII^e CONGRÈS DE LA FAE
- 07 INFORMATIONS POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Été ou pas, les inepties ministérielles ne prennent pas de vacances!

Après avoir retranché 570 millions au budget de l'éducation, le ministre a affirmé « nous avoir entendus » et a [réinjecté 540 millions](#) dans le réseau. Ce que les petits caractères de l'annonce ne disent pas, c'est que pour profiter de cette redistribution des sommes, les Centres de services devront prouver leurs efforts de réductions budgétaires et soumettre des projets que le ministère devra approuver. Une rencontre aura lieu dans les prochaines semaines entre le CSSMB et le SEOM pour discuter de la situation et émettre nos recommandations par rapport à cette nouvelle ingérence ministérielle.

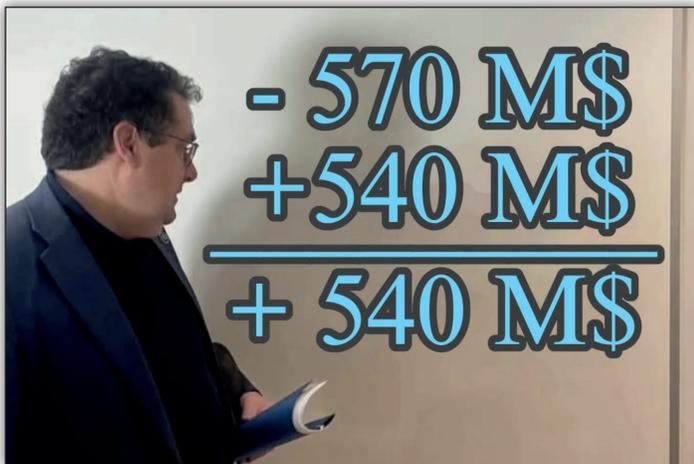


Photo : [Facebook](#)

Hypothèse de règlement pour l'entente locale

Notre équipe de [négociation locale](#) a poursuivi en juin les discussions avec la partie patronale pour en venir à une hypothèse de règlement. Le Conseil d'administration a pu en prendre connaissance au début du congé estival. À la suite de sa recommandation, elle sera présentée aux [personnes déléguées](#) le 10 septembre. [Les membres](#) pourront, après son analyse, statuer sur cette possible entente de principe lors d'une assemblée générale qui sera convoquée pour le 24 septembre.

Je souhaite aussi à nos collègues une bonne semaine du personnel de soutien scolaire qui se tiendra du 21 au 27 septembre 2025. Leur apport est essentiel dans nos établissements et fait malheureusement les frais de plusieurs coupes budgétaires. Je vous invite à leur témoigner toute votre reconnaissance.

Finalement, je profite de ma tribune pour souhaiter à vous tous une [magnifique](#) rentrée scolaire 2025 pleine d'élan et d'énergie! Que les points positifs qui vous ont mené à choisir cette belle profession puissent balancer les moments plus exigeants.

DATES À RETENIR

3 septembre : CD virtuel

10 septembre : CD en présence toute la journée

24 septembre : AG virtuelle



BILAN DES RÉALISATIONS EN 2024-2025

Par Sophie Milot
Présidente

Malgré un contexte politique difficile et des compressions budgétaires qui ne cessent de fragiliser le réseau de l'éducation, le SEOM a œuvré avec rigueur et engagement pour défendre les droits de ses membres et leur offrir un accompagnement de qualité. Nous vous présentons un tour d'horizon des principales actions et réussites de l'année 2024-2025. Ces réalisations ne reflètent qu'une partie du travail que l'équipe du SEOM a accompli. Elles s'ajoutent au travail quotidien de nos personnes répondantes, au temps consacré à la défense des droits inscrits dans nos conventions collectives, ainsi qu'aux nombreuses rencontres avec le CSSMB, la FAE et divers partenaires.

Des contenus pertinents

- Création de fiches syndicales sur la politique locale de consultation et les responsabilités de l'équipe syndicale.
- Développement de la formation *Mise à jour pour les personnes déléguées*, intégrée à l'offre de formations pour 2025-2026.
- Publication sur le site Web du guide paritaire EHDA.
- Tournage de capsules syndicales.

Bien-être et formation du personnel enseignant

Mise en place d'une formation syndicale sur la santé et la sécurité du travail (SST) offerte à toutes nos personnes déléguées. Cette formation a permis d'aborder les notions essentielles en matière de prévention et de réparation à la suite d'un accident du travail, comme :

- le processus administratif, de l'indemnisation et l'affectation temporaire au rôle des médecins et aux pouvoirs du Tribunal administratif du travail;

- le rôle des nouveaux représentants en SST;
- les constats de situations à risque, le droit de refus, le signalement de la violence et le retrait préventif;
- les droits et les obligations des enseignantes et enseignants et ceux du CSSMB.



Proximité terrain et valorisation de l'implication

- Élaboration d'un kiosque aux couleurs du SEOM pour assurer une présence lors d'événements d'enseignement.
- Organisation d'activités syndicales rassembleuses : soupers de la Semaine pour l'école publique, soirées de Noël et de fin d'année.
- Réflexion en cours pour mieux valoriser l'implication des personnes déléguées et augmenter la participation syndicale (ex. : 4 à 7, reconnaissance, semaine dédiée).
- Tournée des établissements pour présenter les services du SEOM, le rôle de la personne répondante et échanger directement avec les membres.

BILAN DES RÉALISATIONS EN 2024-2025

Refonte complète du site Web

Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2024-2025 et la transition vers le nouveau site s'est officialisée entre juin et juillet 2025. Le résultat : un site modernisé et plus épuré qui offre une navigation fluide, intuitive et adaptée aux besoins actuels. Au cours de la dernière année, les contenus ont été révisés, un appel d'offres a été lancé, le budget a été approuvé et de nouvelles sections ont été créées pour mieux répondre aux besoins des membres. Les fichiers et pages obsolètes ont été supprimés ou remplacés par des documents à jour. Enfin, un appareil photo a été acquis pour produire des visuels de meilleure qualité, destiné à alimenter nos différents canaux de communication, dont le nouveau site Web.

Instances et rétroaction

- Nous avons bonifié la structure des instances (par exemple, refonte de l'entre-deux points) et introduit les formulaires de rétroaction à la suite des formations et des instances afin d'améliorer la formule.
- Nous avons également ajouté l'envoi des questions à l'avance pour une meilleure gestion du temps en instances.

Efficacité organisationnelle

- Révision des rôles, responsabilités et tâches du personnel administratif et des équipes de travail.
- Mise à jour annuelle des politiques internes, dont l'adoption prochaine de la *Politique de civilités*.
- Développement de méthodes de consultation concertées plus efficaces, avec archivage optimisé sur M-Files, logiciel de gestion documentaire intelligent avec automatisation des flux de travail.

Visibilité et rayonnement

- Participation à des formations médias et amélioration des processus pour répondre rapidement aux demandes externes.
- Définition de priorités médiatiques de la porte-parole pour mieux représenter la voix des membres dans l'espace public.

Renforcer la formation et le soutien pour la permanence du SEOM

- Élaboration d'un plan annuel de formations adapté aux besoins des personnes répondantes, élues et conseillères ainsi que des membres du personnel administratif.
- Tenue de formations sur les droits récents, la jurisprudence, la communication non violente et les biais inconscients.
- Instauration d'un processus formel d'accueil et d'intégration des nouvelles personnes élues et mise à jour du guide de la personne administratrice.

Vie syndicale et mobilisation

- Présence au XII^e Congrès de la FAE : recrutement de la délégation, rencontres préparatoires et participation aux activités lors du congrès.
- Création d'un comité de modernisation des Statuts et règlements et début des travaux.
- Élaboration d'un plan et d'un comité pour la négociation locale. Une vingtaine de rencontres de négociation ont eu lieu entre le Comité de négociation du SEOM et le CSSMB. Le projet d'entente de principe sera soumis au Conseil des personnes déléguées le 10 septembre et par la suite à l'Assemblée générale le 24 septembre.



L'année 2024-2025 témoigne d'un SEOM actif, ancré dans les besoins de ses membres, tourné vers l'avenir et engagé à améliorer constamment ses pratiques. Plusieurs projets sont en cours, soyez attentives et attentifs pour la suite!



Réunir nos forces

RETOUR SUR LE XII^E CONGRÈS DE LA FAE

Par Sophie Milot
Présidente

La délégation du SEOM a participé au XII^e Congrès de la Fédération autonome de l'enseignement qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec du 25 au 28 juin 2025. Cet événement d'envergure a réuni des personnes déléguées des syndicats affiliés et de l'Association de personnes retraitées de la FAE autour de dossiers majeurs pour l'avenir de l'éducation.

Parmi les grands thèmes abordés :

- la sauvegarde et la promotion de la langue française;
- l'école à l'ère du numérique;
- la pénurie de personnel enseignant;
- le soutien financier à l'APRFAE;
- les États généraux sur l'éducation.

Quatre jours de débats riches, de réflexions collectives et d'orientations politiques marquantes qui traceront la voie des prochaines luttes syndicales.

Merci à toutes les personnes déléguées pour leur temps, leur énergie et leur engagement.



Une mobilisation citoyenne spontanée

La délégation du SEOM a aussi pris part le 26 juin dernier à une marche civique impromptue, tenue sous le thème « POUR des investissements massifs en ÉDUCATION ». Sur place, le SEOM a entendu le cri du cœur de parents, de profs, de citoyennes et de citoyens indignés par les compressions de la CAQ.

RETOUR SUR LE XII^E CONGRÈS DE LA FAE

Élection du nouveau Comité exécutif de la FAE

Le Congrès a également été l'occasion d'élire les membres du Comité exécutif pour le triennat 2025-2028. Provenant des neuf syndicats affiliés ainsi que de l'Association de personnes retraitées de la FAE, les personnes élues sont entrées en fonction dès la clôture du Congrès, c'est-à-dire le 28 juin 2025.

La [nouvelle composition du Comité exécutif](#) va comme suit :

- M^{me} Mélanie Hubert, présidente;
- M^{me} Annie-Christine Tardif, vice-présidente à la vie professionnelle;
- M^{me} France-Dominique Béland, vice-présidente à la vie pédagogique;
- M^{me} Catherine Renaud, vice-présidente aux relations du travail;
- M. Daniel Gauthier, vice-président à la négociation;

- M. Patrick Bydal, vice-président à la vie politique;
- M. Martin LeClerc, vice-président au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration.

Voici un extrait du discours de Mélanie Hubert, présidente :

« Dans un contexte où les défis sont nombreux pour notre profession et pour l'école publique, j'en appelle au ralliement de toutes les forces. Plus que jamais, restons unis, solidaires et mobilisés pour défendre nos droits, faire entendre nos revendications et porter ensemble une voix forte et collective. » — Mélanie Hubert, présidente de la FAE, réélue pour un second mandat.

Pour terminer, nous vous invitons à prendre connaissance du [bilan du Comité exécutif](#) de la FAE.



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Par Simon Séguin
Vice-président à la vie professionnelle

Le décompte est commencé : il est déjà temps de déposer votre demande de remboursement de frais de scolarité. Vous devez soumettre votre formulaire dument rempli **avant le 15 octobre 2025**. Les sessions admissibles aux remboursements sont celles d'été 2024, d'automne 2024 et d'hiver 2025. Pour vous assurer d'un traitement efficace de votre requête, vous devrez

y inclure une facture originale de votre université qui indique le code et le nombre de crédits obtenus de chaque cours pour lequel vous sollicitez un remboursement ainsi qu'un relevé de notes officiel prouvant la réussite. Vous trouverez le formulaire à remplir sur le site « Clic » du CSSMB dans l'« Espace employé » sous « Frais de scolarité et perfectionnement ».



INFORMATIONS POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Par Dominique Prenoveau
Vice-présidente à la vie syndicale

Devenez membre en règle du SEOM

Que vous soyez membre en règle ou non, la protection et les avantages que le SEOM négocie s'appliquent à toutes et à tous. Toutefois, adhérer au syndicat vous donne accès aux formations et vous permet de participer pleinement à la vie syndicale : assister aux assemblées générales, voter lors des instances, ou encore devenir une personne déléguée.

Si ce n'est déjà fait, remplissez dès maintenant le [formulaire d'adhésion](#) disponible dans la section « [Nouveau membre](#) » de notre site. C'est simple... et gratuit!

Formations syndicales

Les formations syndicales sont gratuites et ont généralement lieu au bureau du SEOM sur libération ou en visioconférence après les heures de classe. Surveillez notre infolettre, notre page Facebook ou le calendrier sur notre site afin de vous inscrire.

Nos communications

En plus du journal mensuel, vous recevrez par courriel une infolettre hebdomadaire intitulée *Le Point de Départ*. Elle contient des informations d'actualité, des invitations à des événements et des sondages visant à prendre le pouls des membres sur différents sujets. Ces deux médias numériques sont archivés sur la page d'accueil de notre [site](#). Suivez-nous aussi sur [Facebook](#) et [Instagram](#).



Des réponses à vos questions

Vous avez des questions liées à vos droits, vos obligations ou la vie syndicale? En plus de trouver une multitude d'informations sur notre site, vous pouvez contacter la [personne répondante](#) de votre école ou centre par téléphone ou par courriel. Ses coordonnées se retrouvent sur le babillard syndical de votre établissement.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre prochain événement syndical!



FORMER UNE ÉQUIPE SYNDICALE

Par Dominique Prenoveau
Vice-présidente à la vie syndicale

L'élection d'une équipe syndicale s'avère essentielle dans un établissement scolaire. Par la tenue d'assemblées de ses différents comités syndicaux (ILP, EHDAA, CPEE et CE), cette équipe syndicale recueille les positions des membres pour les transmettre à la direction, renforçant ainsi la cohésion de l'équipe-école. La possibilité d'avoir plus d'un représentant dans l'équipe permet non seulement d'assurer une relève syndicale, mais aussi un partage de tâche.

Contrairement à la croyance populaire, une équipe syndicale n'a pas à connaître par cœur les conventions locale et nationale. Elle doit plutôt jouer le rôle de leader positif et veiller au respect des droits individuels et collectifs des collègues et des conventions collectives, au meilleur de ses capacités, afin que l'expertise des enseignantes et enseignants soit pleinement reconnue dans l'établissement. La [personne répondante](#) de votre établissement détient le mandat

de répondre aux questions d'application des conventions collectives et de vous accompagner, au besoin. Votre équipe ne sera pas laissée à elle-même!

En plus de vous proposer une fiche syndicale traitant de la [mise en place d'une équipe syndicale](#) sur son site, le SEOM a produit une fiche sur les [rôles de l'équipe syndicale](#). N'hésitez pas à les consulter!

Nous vous rappelons que vous devez remplir le formulaire [Équipe syndicale](#), si ce n'est déjà fait, et ce, même si l'équipe demeure la même que l'an dernier. C'est à partir des réponses à ce formulaire que nous créerons la liste d'envoi pour 2025-2026.

Vous êtes nerveuse ou nerveux de postuler pour intégrer votre équipe syndicale? Le SEOM propose une formation pour les nouvelles personnes déléguées. Surveillez nos prochaines communications à ce sujet.



CONCOURS

Simon dans ma classe

Inscription jusqu'au
19 septembre 2025!



CONCOURS SIMON DANS MA CLASSE!

Vous êtes enseignante ou enseignant membre de l'un des syndicats affiliés à la FAE? Vous aimeriez recevoir la visite de Simon dans votre classe? Remplissez le [formulaire](#) dès aujourd'hui pour participer au concours.

Date limite : le 19 septembre. Faites vite!

INVITATION À LA SOIRÉE DE LA SPEP DU SEOM

Le SEOM soulignera la *Semaine pour l'école publique*, encore une fois cette année, mais sous une nouvelle formule.

La date, l'heure et le lieu seront confirmés sous peu et publiés sur notre [site Internet](#) et notre [page Facebook](#).



Rédaction : Sophie Milot, Dominique Prenoveau et Simon Séguin

Édition : Sarah Brabant

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 29 août 2025

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal